

Participation au denier de l'Église Année 2022 Mon denier : un acte solidaire !

Chaque don est précieux. Ce n'est pas le montant qui compte. Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Il existe plusieurs propositions pour simplifier votre don :

- Par espèce en précisant votre nom et adresse sur l'enveloppe.
- Par prélèvement automatique en renseignant votre RIB.
- Par virement bancaire sur le compte de la paroisse : demander un RIB à l'accueil.
- Par chèque à l'ordre de la paroisse Saint Denys de la Chapelle et ajoutez ADP (Association Diocésaine de Paris) si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal.

Des enveloppes sont disponibles sur les présentoirs et à l'accueil pour ceux qui désirent faire cet acte solidaire.

**Merci à vous tous pour votre participation au
Denier de l'Église.**

Cheminement de l'Avent

Durant les quatre semaines de l'Avent une invitation sous forme de méditation est proposée par semaine pour nous aider à mieux préparer nos cœurs à accueillir Dieu qui vient nous sauver. Pour ceux et celles qui le désirent, chaque dimanche à la sortie de la messe, vous pourrez vous en procurer.

- **Dimanche 27 novembre** : une invitation à veiller dans l'attente du Seigneur.
- **Dimanche 04 décembre** : une invitation à entendre la voix de Jean-Baptiste qui incite à « préparer les chemins du Seigneur ».
- **Dimanche 11 décembre** : une invitation à la joie car « le Seigneur est proche »
- **Dimanche 18 décembre** : une invitation à accueillir la naissance du Christ et les événements qui la précèdent.



Paroisse Saint-Denys de la Chapelle
52 place de Torcy - 75018 Paris
Tel : 0146073552
Mail: paroisse.stdenyslachapelle@gmail.com
Site internet : <http://saintdenyslachapelle.fr>

Feuille d'information paroissiale (décembre 2022)

Édito

Chers frères et sœurs, dans son homélie du dimanche 13 novembre 2022, chez nous, notre archevêque a souligné ces trois points en commentant l'évangile de Luc 21, 5-19.

Des événements terribles : ce n'est pas parce que nous vivons des événements dramatiques que c'est la fin de l'Amour de Dieu. Dieu a aimé ce monde et il l'aime encore. Et si ce monde continue de vivre c'est avec la certitude de l'Amour de Dieu. N'oublions jamais cela. Et comme croyants nous ne pouvons jamais abandonner cette certitude qui nous habite. Ce ne sera pas la fin dit Jésus, cela n'est surtout pas la fin de l'Amour de Dieu.

Une occasion de témoignage : dans l'histoire, les persécutions des chrétiens ont toujours été des occasions pour les chrétiens persécutés de donner le témoignage que leur vie vaut moins que l'Amour de Dieu, que s'ils persévèrent à dire je crois au Christ Vivant, je crois au Dieu d'amour, je crois à l'Esprit qui anime les hommes et les conduit vers le bien et vers le bonheur de Dieu, je crois en l'Église, je crois en la résurrection de la chair. Les chrétiens ont toujours été invités à le faire et, dans les moments dramatiques, dans les moments de persécution, dans les moments où on ne les écoute pas, ils n'ont jamais abandonné le désir de montrer leur foi et de faire grandir leur témoignage de foi. «Ce sera pour vous une occasion de témoignage. N'attendons pas que tout aille bien pour dire « je suis chrétien », sachons que quand c'est difficile c'est vraiment le moment de dire « je suis chrétien. »

Par votre persévérance vous gagnerez la vie. C'est par votre persévérance que vous avancez. Alors c'est cela que nous retenons à la fin de cet évangile. C'est la persévérance des croyants qui, peu à peu, fait que le monde peut continuer et que les hommes et les femmes qui sont affrontés aux difficultés ou aux souffrances, aux inquiétudes, aux angoisses, peuvent continuer d'avancer. Notre persévérance est bonne, non seulement pour nous, mais elle est bonne aussi pour ceux qui dans le monde continuent de s'inquiéter et de s'affoler. Ne perdons pas courage, n'oublions pas que notre façon de vivre est un témoignage.

Père Kokoly-Cé Hervé LOUA, Curé

Horaires de la Paroisse

- **Ouverture de l'accueil** : en semaine (sauf le mardi et le dimanche) : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00.
Le samedi : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.
Le dimanche : de 10h00 à 11h00.
- **Messes** : **du lundi au vendredi (sauf le mardi)** : 12h15
samedi : 9h30 petite église
samedi : 18h00 petite église.
dimanche : 11h00 Basilique Sainte-Jeanne d'Arc.
- **Confessions/ rencontrer un prêtre** : lundi et vendredi de 18h00 à 19h00
- **Adoration** : Du lundi au vendredi (sauf mardi) de 11h00 à 12h00 et de 18h00 à 19h00
- **Chapelet** : Du lundi au vendredi (sauf mardi) de 16h45 à 17h30 et samedi après la messe de 9h30.



AVENT

MESSE RORATE

Messe à la lueur des bougies tous les vendredis de l'Avent de 7h à 7h30 dans la petite église suivie d'un petit déjeuner dans la salle paroissiale.

Dates à retenir

Vendredi 02 décembre
Vendredi 09 décembre
Vendredi 16 décembre
Vendredi 23 décembre

PARCOURS ALPHA

Pour vivre un moment de formation et de fraternité, une journée de partage sur l'Esprit Saint sera organisée avec le parcours Alpha **le dimanche 04 décembre** à la salle paroissiale. Vous êtes tous invités à vivre avec nous ce moment de partage.

Rencontre des catéchumènes

Pour les adultes qui se préparent au baptême, une rencontre est prévue le dimanche 04 décembre avant la messe à 9h30.

NOËL ET NOUVEL AN

Noël

- **Samedi 24 décembre** : messe des familles à **18h**.
- **Samedi 24 décembre** : messe de la nuit à **22h30**.
- **Dimanche 25 décembre** : Messe de Noël à **11h**.

Fin d'année et Nouvel an

- **Samedi 31 décembre** : **9h30** (Messe de fin d'année 2022)
- **Samedi 31 décembre** : **23h** (Messe anticipée du nouvel an)
- **Dimanche 1^{er} Janvier** : **11h** (Messe du nouvel an)

Ma boîte de Noël

La traditionnelle boîte de Noël, sous forme de paquet cadeau, avec à l'intérieur, ce que vous pouvez offrir à une personne, ou une famille dans le besoin. Vous préparez la boîte chez vous pendant ce temps de l'Avant et vous pouvez la déposer à l'accueil avant le jeudi 22 décembre. **Merci !**